

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-408920

136365

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 003656	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : OUARIT ABDELKRIM			
Date de naissance : 12-08-1959			
Adresse : LOT AL KHOZAMA EL N° 87 Lissafa Casablanca			
Tél. : 0661722705 Total des frais engagés : Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 08/09/2022			
Nom et prénom du malade : Quarit Sora Age: 11 ans			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Dermatologique			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/11/2021

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/09	2022 CS		250,00	INP : 091199760
				Dr. Imane Itharouine Endocrinologue - Vénérologue Boulevard de l'Industrie 30000 Tizi Ouzou

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	19/09/92	B280	308,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.



Dr. Imane TIRHAZOUINE

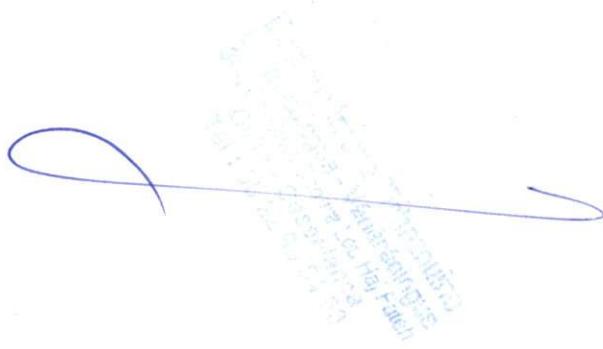
د. إيمان تيرهزوين

- .Dermatologie - Vénéréologie
- .Allergologie
- .Chirurgie de la Peau et des Ongles
- .Dermatologie Esthétique
- .Laser

- إختصاصية
- في أمراض الجلد والشعر والأظافر
- الأمراض التناولية حساسية الجلد
- جراحة الجلد والأظافر
- الطب التجميلي والليزر

Casablanca, le 08/09/2022

Dr. Imane TIRHAZOUINE
Dr. Imane à jen
Dr. Imane



Centre de Biologie ZOUBIR

Dr. Boulhen Fatima Zahra

Adresse : Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N 29 E, 1er Etage - Oulfa - Hay Hassani
Tel : 05 22 93 92 91 / 06 62 60 60 01 04 - Email : laboratoirecbz@gmail.com

INPE :



093064459

Facture

N° facture 2022-1065

Casablanca, le 12/09/2022

Date de prélèvement 12/09/2022

OUARIT Sara

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
GAJ	Glycémie à jeun	30
TSH	TSH us	250

Total B	280
APB	0,00
Total en dirhams	308,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois cent huit dirhams***





مختبر الزبير للتحاليل الطبية CENTRE DE BIOLOGIE ZOUBIR

Hématologie - Biochimie - Hormonologie - Immunologie - Oncologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Biologie de reproduction
Dr Boulhen Fatima Zahra Médecin Biologiste
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômé de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

د. بولهان فاطمة الزهراء

Casablanca le : 12/09/2022

Code Patient : 22-00959

Nom : OUARIT

Prénom : Sara

Dossier N°: 120922-007

Plvt du: 12/09/2022 9:59



Compte rendu d'analyses

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun

1,01 g/L

(0,7 - 1,06)

ENDOCRINOLOGIE

TSH us

2,24 µUI/ml

(0,25 - 5)

Bilan validé Biologiquement par Dr. Boulhen Fatima Zahra



Prélèvement à domicile sur Rendez-vous

Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N°29 E, 1^{er} Etage - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 05 22 93 92 91 - GSM : 06 62 60 01 04 - E-mail : laboratoirecbz@gmail.com
R.C.: 503033 - Patente : 36204111 - I.F.: 50255583 - ICE : 002812890000060



Dr. Imane TIRHAZOUINE

د. إيمان تيغزوين

- Dermatologie - Vénérérologie
- Allergologie
- Chirurgie de la Peau et des Ongles
- Dermatologie Esthétique
- Laser

إختصاصية

في أمراض الجلد والشعر والأظافر

الأمراض التاليسية حساسية الجلد

جراحة الجلد والأظافر

الطب التجميلي والليزر

Casablanca, le

08/09/2022

Y¹⁶ Dr. Imane Sane

- 1) - Hysiac 3 - Réglé au cire

Appliquer le matin sur le visage

2) - Pei Retix Dow

Appliquer le soir sur le visage

3) - Placenta lait éclaircissant

Appliquer le matin sur les zones enclavées arctelle

4) - Domiance lait éclaircissant

Appliquer le soir sur les zones sauvage

Dr. Imane TIRHAZOUINE
Casablanca - Maroc